

Pôle emploi Île-de-France renforce ses partenariats pour lever les freins à l'emploi que rencontre une partie des demandeur·se·s d'emploi franciliens

Pour accéder à la source de l'information, cliquez sur l'image ci-dessous



Tous mobilisés pour lever les freins sociaux à l'emploi

Près de 2 millions de demandeurs d'emploi concernés*



Les freins sociaux vivent toutes les difficultés dites "sphériques" ou non professionnelles (transport, logement, santé...) qui entravent le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

Les principales difficultés recensées (sachant que plusieurs difficultés peuvent être rencontrées)



Pôle emploi et ses partenaires proposent un panel de solutions concrètes



Un "accompagnement global" pour les personnes les plus fragiles



En 2020, 90 448 demandeurs d'emploi ont bénéficié de ce dispositif

Avec la crise, Pôle emploi appelle les entreprises et les fondations à se mobiliser

Face à l'ampleur des difficultés et aux conséquences de la crise de la Covid-19, Pôle emploi souhaite continuer à innover main dans la main avec ses partenaires.



Pour participer à l'appel à manifestation d'intérêt, rendez-vous sur

www.pole-emploi.org/acteursemploi/tous-mobilises.html

Pour accéder à la source de l'information, cliquez sur l'image ci-dessous

Lundi 28 Juin 2021

Focus sur...  Ile-de-France

Des partenariats renforcés pour accéder à l'emploi

Pôle emploi Ile-de-France renforce ses partenariats pour lever les freins à l'emploi que rencontre une partie des demandeurs d'emploi franciliens. Zoom sur les principaux freins identifiés et sur les collaborations partenariales développées.

« Je n'ai pas le permis de conduire », « Je dois garder mes enfants en bas âge » ou encore « J'ai une piste pour un emploi mais des difficultés à me loger à proximité » : autant de freins à l'emploi qui s'expriment lors des premiers contacts avec le conseiller de Pôle emploi.

Pour mieux connaître et répondre à ces besoins spécifiques, Pôle emploi Ile-de-France renforce ses partenariats avec les acteurs intervenant sur ces champs d'expertise.

Faciliter la mobilité géographique

Région active et riche en emplois, l'Ile-de-France n'échappe pourtant pas aux problèmes de mobilité géographique. Pour faciliter les déplacements, Pôle emploi propose des aides à la mobilité pour se rendre, par exemple, à un entretien d'embauche. Les demandes s'effectuent auprès du conseiller référent ou directement sur le site internet pole-emploi.fr depuis l'espace personnel du demandeur d'emploi.

Mais surtout, Pôle emploi Ile-de-France a développé des relations partenariales au service de la mobilité des demandeurs d'emploi franciliens. Citons, par exemple, le partenariat conclu avec Wimooov, réseau de plateformes de mobilité qui accompagne les demandeurs d'emploi vers une mobilité autonome et inclusive. Ou avec Renault Solidaire, qui dans le cadre de la convention signée le 12 juillet 2017 avec Pôle emploi Ile-de-France, propose un service de location longue durée avec option d'achat (LOA) à tarif préférentiel, l'entretien et la réparation à prix coûtant.

Aller encore plus loin

Aujourd'hui, Pôle emploi souhaite aller encore plus loin... Et, comme les autres régions, Pôle emploi Ile-de-France prépare actuellement la création d'une nouvelle prestation spécifique «Bilan Accompagnement à la mobilité quotidiennes».

Cette nouvelle prestation permettra d'identifier les freins au retour à l'emploi des publics en difficulté. Elle vise à renforcer leur autonomie et à les aider à mobiliser les dispositifs existants (prêt / location/ réparation de véhicules/obtention du permis de conduire).

Ces actions sont pilotées et mises en œuvre en étroite collaboration avec le Commissaire Régional à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté et les Conseils départementaux. Les premières entrées dans la prestation devaient avoir lieu au plus tard en septembre 2021.

Garde d'enfants, un pas vers l'emploi

Autre frein à l'emploi fréquemment repéré par nos conseillers : la garde des enfants. Depuis le 1er septembre 2019, Pôle emploi Ile-de-France propose une aide financière à la garde d'enfants. Son objectif : éviter que la garde d'enfant soit comme un frein à la reprise d'un emploi ou d'une formation.

Cette aide s'adresse à tout parent dont le ou les enfants ont moins de 10 ans, et remplissant certaines conditions (être bénéficiaire des minima sociaux ou de l'ARE avec un montant journalier inférieur à 39,44 euros et reprendre une formation ou un emploi). Le montant de l'aide mensuelle est d'un montant de 460 € pour 1 à 2 enfants, et de 520 € pour 3 enfants avec une majoration de 150 € par enfant supplémentaire.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan national de mobilisation pour l'emploi et la transition énergétique initié par le Président de la République. Au 31 décembre 2020, 1771 demandeurs d'emploi ont bénéficié de cette aide. Plus d'un million six cent mille euros ont ainsi été versés.

Pôle emploi Ile-de-France est aussi partie prenante des crèches à vocation d'insertion professionnelle aux côtés du réseau de la CNAF (Caisse Nationale des allocations Familiales). Les conseillers participent au repérage et à l'information des publics concernés et à leur accompagnement vers l'emploi.

Le logement en mode créatif

La question du logement peut aussi agir comme un frein à l'emploi, en particulier sur le territoire francilien. L'une des raisons qui ont poussé Pôle emploi Ile-de-France à renforcer son partenariat avec Action Logement notamment au travers d'une action innovante : le Hackathon destination logement.

En mai 2020, Pôle emploi Ile-de-France, avec l'appui d'Action Logement, de la Préfecture de région et avec le soutien de la Région Ile-de-France a lancé un appel à projet 100 % digital. L'objectif ? Rendre plus visible l'offre de logements existante pour les bénéficiaires et les conseillers à l'emploi.

La start-up lauréate, lbyl, bénéficie d'un accompagnement par notre partenaire Paris&Co pour développer sa solution digitale en Ile-de-France. À la fin du 1^{er} semestre 2021, une première version de la solution numérique devrait être lancée.

Des moyens importants mobilisés. Et la volonté de lutter efficacement contre les risques d'exclusion du marché du travail et contre la pauvreté.

Encadré: lever les freins au numérique

Afin d'accompagner les demandeurs d'emploi sur leur montée en compétences dans le domaine du numérique, Pôle emploi a développé avec ses partenaires :

- **Les villages numériques depuis 2018** avec des conférences, des tables rondes, des ateliers de codage, des rencontres avec les organismes de formation et des employeurs. Organisé par Pôle emploi Ile-de-France avec la participation de la Grande Ecole du numérique, Paris Code, Syntec, le Conseil Régional Ile-de-France, l'École 42, Simplon, Social Builder.
- **Les ateliers numériques avec Magic Makers** (en ligne ou en présentiel). Depuis septembre 2020, possibilité de réaliser près de 200 ateliers par an pour les demandeurs d'emploi dans les agences franciliennes.
- **Le dispositif Horizon numérique avec Social Builder renforcé en 2020-2021** pour mobiliser jusqu'à 840 personnes (femmes demandeuses d'emploi en majorité) vers une montée en compétences sur les métiers du numérique et les stéréotypes de genre.

[Remonter en haut de la page](#)

Sur le même sujet

Lundi 28 Juin 2021
LEVER LES FREINS A L'EMPLOI, UNE PRIORITE DE POLE EMPLOI ILE DE FRANCE [voir l'actualité]

Vendredi 12 mars 2021
L'EMPLOI DES JEUNES, UNE PRIORITE EN ILE-DE-FRANCE [voir l'actualité]

Vendredi 11 décembre 2020
Pôle emploi, partenaire des entreprises pour accompagner la relance [voir l'actualité]

Vendredi 25 septembre 2020
Au service de l'emploi local, notre partenariat avec les communes et les intercommunalités [voir l'actualité]

Vendredi 19 juin 2020
NOTRE MOBILISATION POUR ACCOMPAGNER LA RELANCE ECONOMIQUE EN ILE DE FRANCE [voir l'actualité]

[> Voir toutes les actualités](#)